

LavoiX

du Consommateur

Directeur de Publication : Alphonse AYISSI ABENA - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Un bilan toujours négatif



Selon l'ONG "Mains Unies d'Afrique", les ménages au faible pouvoir d'achat qui vivent dans la précarité totale, éprouvent des difficultés économiques qui limitent leur capacité de couvrir en une fois les frais de branchement exigibles par la CAMWATER. Les données collectées et traitées révèlent que la CAMWATER couvre moins de 40% des besoins urbains en eau potable au Cameroun du fait de la vétusté de son réseau de canalisation. Les ménages se voient donc obligés de se tourner vers les eaux des forages et puits dont les méthodes de potabilisation restent douteuses. P 3

CCA BANK

Des plaintes des clients sur la qualité des services



Les usagers de cette banque critiquent, entre autres, la lenteur du personnel et le problème récurrent de réseaux défectueux. Page 5

WHISKIES EN SACHET

Le Coordonnateur de PAIES recadre les producteurs

Une mise en garde a été formulée contre tout projet de prorogation d'un énième moratoire. Page 2

RETOUR DE PAUL BIYA

Page 6

Les populations attendent les retombées

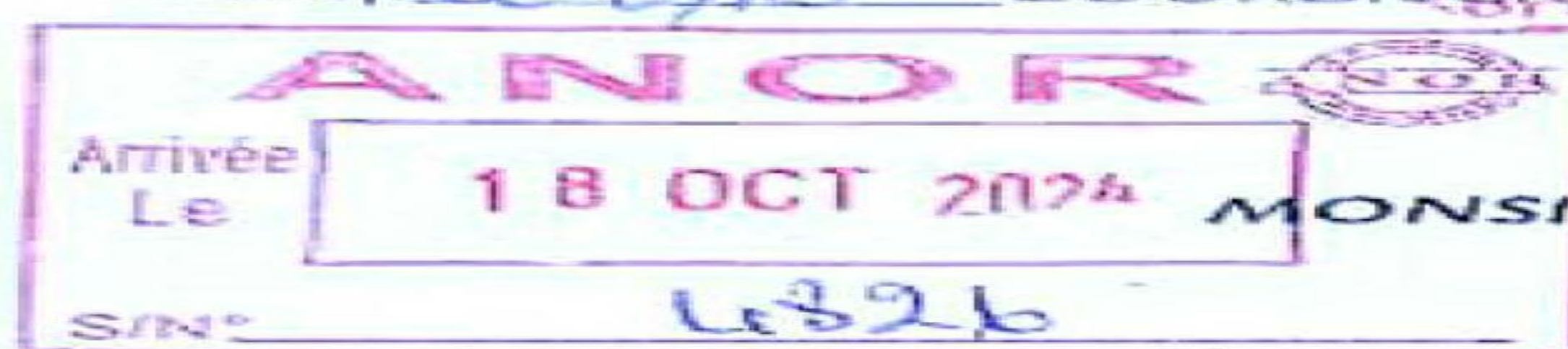


PAIES
Plateforme Pôle des Associations de consommateurs pour la Protection de l'Intérêt Socio-Economique du Cameroun
Siège social : MBANKOMO, Email : plateforme.pole.adies@gmail.com
Tel: 674 07 81 19 / 699 86 74 80 – whatsapp : 662 51 22 44
Récépissé de déclaration N° 012/RDA/112/SASC du 04 avril 2023
Bureau Régional BP 5415 Yaoundé

COURRIER ORDINAIRE
Arrivée le 18 OCT 2024

Yaoundé, le 9 Octobre 2024

NIRéf: 000/19 COORD/SG/PAIES/ADICS/2024



LE COORDONNATEUR GENERAL

MONSIEUR LE REPRESENTANT DU COLLECTIF DES PRODUCTEURS DES SPIRITUEUX EN SACHET
BP 7690 BASSA DOUALA-CAMEROUN

Objet : Vos dénonciations contre les Associations de consommateurs FOCACO et COC pour des manœuvres de sabotage et de chantage.

MONSIEUR LE REPRESENTANT,

La Plateforme Pôle des Associations de Consommateurs pour la Protection de l'Intérêt socio-économique du Cameroun, en abrégé **PAIES** dont le siège social se trouve à Mbankomo et le bureau régional à Yaoundé B.P. 5415 Nlongkak, confédération des Associations de défense des droits de consommateurs composée à ce jour de plus de 30 membres des associations de défense et de protection des intérêts des consommateurs à travers le territoire national,

Représentée par son Coordonnateur Général, Zomloa BE Zomloa sa Majesté **Georges NGONO EDZOA**, demeurant à Yaoundé, laquelle fait élection de domicile en sa propre demeure pour la présente et ses suites :

Monsieur le Représentant, nous avons pris connaissance à travers les médias, vos dénonciations contre les Organisations de Défense des Droits des Consommateurs sœurs FOCACO et COC et celles-ci ont retenu toute notre attention, en notre qualité de confédération des Associations des Consommateurs qui a pour rôle principal, la Protection des Intérêts des organisations consoméristes et les Consommateurs de tous les secteurs de la Consommation au Cameroun. Elle peut en d'autres termes initier les arbitrages et les conciliations en cas de litiges. Ceci étant, après avoir parcouru vos multiples dénonciations et plaintes auprès des autorités de la République en l'occurrence, la Préfecture du Littoral, le Ministère du Commerce et le MINAT, aucune suite favorable n'a été en votre faveur. Sans toutefois pencher notre défense en faveur de nos confrères, nous vous invitons à

prioriser le dialogue franc et sincère avec les concernées et autres Associations de consommateurs pour mettre sur pied une plateforme de dialogue permettant de juguler cette crise.

Monsieur le Représentant, les Associations de défense des droits des Consommateurs sont des acteurs importants dans le maillon de la chaîne consommation au Cameroun, garant de la protection tout azimut de ceux-ci. Alors, le combat que mène les Associations FOCACO et COC contre vos produits respectent les dispositions légales de la loi cadre 2011/012 du 06 Mai 2011 Portant protection du Consommateur en République du Cameroun, conformément aux statuts et règlements que confèrent leurs organisations suivant la loi 90/53. Il n'est donc pas question de mettre en doute les missions régaliennes de celles-ci et surtout leurs états de services connus de tous, car ces dernières accompagnent le gouvernement dans l'amélioration du cadre vie des populations. Dans le milieu du mouvement consomériste Camerounais, elles occupent des places importantes dans le groupement des acteurs de la société civile de notre pays et hors de nos frontières, à cet égard, méritent de la considération et le respect et non de la chosification tel que nous le percevons malheureusement dans vos sorties. Pour ces mots, aucune intimidation ne saurait prospérer lorsqu'une Association légale exerce convenablement ses prérogatives.

Monsieur le représentant, revenant sur cette question de discorde entre ces Associations de consommateurs et votre structure, nous relevons que :

1- Les Administrations ci-Après : MINCOMMERCE, MINSANTE, MINIMIDT ont signé un arrêté conjoint N° 00601 le 12 Septembre 2014, rendant d'application obligatoire la norme des boissons spiritueuses NC 210 : 2014-48.

2- Le 31 Octobre 2022 les mêmes administrations ont contre signé un autre arrêté conjoint N°000404 modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté N°00601 du 12 Septembre 2014.

Question 1 : durant les huit années consommées entre ces deux arrêtés, on y ajoutera même celui de 2018, avez-vous respecté ces prescriptions gouvernementales ?

Question 2 : Une prorogation de trop de 4 ans vous a été accordée, quelles actions déjà menées depuis 2 ans pour respecter l'échéance à terme des mesures du gouvernement ?

Question 3 : Ne jouez-vous pas au dilatoire pour en trouver une autre raison en 2026 ?

Monsieur le Représentant, sans douter de votre expertise en matière de production des boissons spiritueuses et leur qualité même si nous portons de sérieuses réserves, que dites-vous de la vulgarité et la facilité d'achat de ces produits dont le prix le plus élevé est de 100 FCFA ainsi que leur conservation ?

Question 4 : Avez-vous déjà pris de votre précieux temps pour investiguer auprès des consommateurs surtout de l'arrière-pays permettant d'avoir une idée sur les ravages que causent vos produits, surtout sur un aspect très important « l'excès » ? Lorsque vous demandez la liste des personnes malades à cause de vos produits, nous trouvons cette demande offensante, à la limite méprisante car nos propres familles en pâtissent lourdement.

Monsieur le Représentant, conformez-vous à la réglementation en vigueur et les associations vous accompagneront dans la sensibilisation et l'éducation de masse, dans le cas contraire, nous nous lèverons comme seul homme pour faire entendre notre voix.

Par ailleurs, nous mettons en garde contre tout autre projet d'une énième prorogation et invitons d'ailleurs le gouvernement à prendre toutes les mesures possible pour :

- 1- respecter les délais de l'arrêté 2014
- 2- Veiller à la sauvegarde de la santé des Camerounais.
- 3- Exiger aux opérateurs, les campagnes de sensibilisation et d'éducation sur les dangers et risques liés à la surconsommation de ces whiskies en sachet.

En attendant l'issue de cette affaire portée auprès des tribunaux de douala Bonanjo par FOCACO et COC, nous insistons sur le dialogue des parties.

Veuillez agréer, monsieur le représentant, l'expression de notre parfaite considération.

PJ : arrêté 2022.

Copie : PM

- MINETAT/SGPR
- MINCOMMERCE
- MINAT
- ANOR
- DGSN
- SED
- DGRE
- ADICS
- MEDIAS



LE COORDONNATEUR GENERAL

Zomloa BE Zomloa
Coordonnateur Général
du Secteur d'Intégrité

SITUATION DE L’EAU AU CAMEROUN

INTRODUCTION

La question de l’eau pose un double défi, tant pour la gestion durable des ressources que pour l’accès aux populations. La gestion de l’eau et notamment de l’accès à l’eau potable est considérée comme un enjeu essentiel pour le développement socio-économique par les Nations Unies. Pour autant, en 2019, l’OMS et l’UNICEF s’accordaient pour établir que 2,2 milliards de personnes n’avaient toujours pas accès à l’eau potable de manière sûre et continue. La Situation est encore plus importante dans les pays du Sahel. Le Cameroun fait partie des pays dont la situation est des plus critiques avec 34% de la population qui n’a pas accès à l’eau potable. La situation de l’approvisionnement en eau potable au Cameroun s’est considérablement dégradée au fil des années. La majorité des habitants n’ont pas facilement accès à une eau propre à la consommation. La répartition des ressources et des infrastructures entraîne d’importantes inégalités entre les zones rurales et urbaines. En marge de la préparation de la Conférence des Nations Unies sur l’Eau 2023, l’ONG Mains Unies d’Afrique section Cameroun, présentera dans les prochaines lignes, la situation de l’eau au Cameroun afin de montrer les réalités de l’eau dans le pays et de proposer des solutions adéquates aux problèmes répertoriés.

I. Vue d’ensemble de la situation de l’eau au Cameroun

Le Cameroun, comme la majorité des pays du Sahel, fait face à de nombreux problèmes dans le secteur de l’eau. Le Cameroun possède l’un des premiers réservoirs d’eau souterraine et d’eau de surface en Afrique. Il comporte 5 grands bassins et 3 grands réservoirs souterrains. Cependant, nous remarquons une variabilité forte entre les régions. Seuls 10 000 m3 d’eau étaient disponibles pour les populations sur un besoin total estimé à 250 000 m3 d’eau par jour. Le Cameroun dispose de 103 stations urbaines d’eau potable et plus de 3000 stations et points d’eau ruraux. Il n’existe en revanche aucune station de traitement des eaux résiduaires dans le service public. En zone rurale, seulement 43,5% des habitants ont un accès à l’eau potable, tandis que la majorité restante doit parcourir des trajets parfois longs et périlleux. Pour certains habitants, l’eau des rivières et marigots constitue la seule source d’eau accessible. L’accès aux points d’eau reste une véritable épreuve pour ces habitants puisque les routes empruntées sont très peu entretenues et fortement accidentées. Le taux d’accès à l’eau potable et aux services d’assainissement est estimé à 3,9% et 34% respectivement.

II. Les problèmes de l’eau au Cameroun

Les différents problèmes des eaux au Cameroun différencient d’une ville à l’autre. Plus au nord, dans les villes de Maroua, Garoua et N’Gaoundéré, la situation de l’eau est critique et sujette aux changements climatiques accentuant la pénurie d’eau et les inondations. Au Grand Sud par contre, dans les villes de Yaoundé, Douala, Bertoua et autres, la problématique de l’eau se trouve dans l’accès et la maintenance des ouvrages hydrauliques.

1. YAOUNDÉ

Capitale politique du Cameroun, Yaoundé n’ai pas en laisse concernant la problématique de l’eau. Les pénuries d’eau inédites frappent la capitale. Dans la ville, les principaux problèmes dans le secteur de l’eau se manifestent par : > La vétusté du matériel d’approvisionnement ; > La non maîtrise du traitement des eaux de consommation ; > L’absence de canalisation des eaux usées.

Vétusté du matériel d’approvisionnement et interruption de la distribution de l’eau

La vétusté des équipements engendre des pertes substantielles d’eau en qualité et en quantité. En effet, beaucoup d’eau disparaît dans le circuit de distribution à cause des fuites. Pire, les pannes sont légion dans les unités de production devenues vétustes.



Dans un rapport publié récemment, la Cameroon Water Utilities (CAMWATER), la société d’État chargée de la production et de la distribution de l’eau potable au Cameroun révèle des défaillances et dysfonctionnements à la station de production et de traitement située à Akomnyada, dans la région du Centre Cameroun. Selon Emmanuel Atangana, chef de la division information et communication à la CAMWATER, ces dysfonctionnements soulevés dans le rapport sont le cœur des problèmes. Les robinets de la ville de Yaoundé doivent à 75% leur approvisionnement en eau potable à la station de captage et de traitement d’eau d’Akomnyada L’arrêt de la station de production d’Akomnyada a empiré les interruptions de la distribution de l’eau potable devenues habituelles dans la capitale camerounaise, du fait du déficit de production et de la vétusté du réseau de distribution.

Non maîtrise du traitement des eaux de consommation

Le problème porte sur le dispositif d’ultrafiltration où de l’eau brute est traitée à l’aide de produits chimiques pour la rendre potable avant d’être distribuée aux ménages. Seulement, ces produits ne sont pas toujours utilisés de façon adéquate. C’est le cas du chlorure ferrique et de la soude 50 % dont la CAMWATER reconnaît la « *non maîtrise* » des volumes au niveau des postes de dosages. L’eau qui coule des robinets est très souvent chargée de nombreuses particules solides, colorée et souvent boueuse. « Elle est de très mauvaise qualité », martèle Raoul Joël Kamdjo, hydrobiologiste et expert en adduction d’eau potable, traitement, analyse et qualité des eaux. La qualité de l’eau augmente de nombreuses maladies suite à la présence de germes microbiens liés à des insuffisances dans la potabilisation de l’eau.

Absence de canalisation des eaux usées

L’autre dysfonctionnement majeur signalé est le déversement des eaux contenant du chlorure ferrique dans la nature à cause de l’absence de canalisation des eaux usées à certains endroits du système de drainage de la station de captage. En fait, le chlorure ferrique, produit chimique très utilisé dans l’épuration des eaux usées à une forte empreinte négative sur l’environnement et sur la santé humaine. Les eaux de la CAMWATER contenant du chlorure ferrique se retrouvent dans la nature et polluent les sols environnants

2. MAROUA

La situation d’approvisionnement en eau potable dans la région de l’Extrême-Nord est semblable à celle des autres régions du Septentrion (l’Adamaoua et le Nord), avec un taux d’accès qui se situe entre 40 et 45% en moyenne sur l’ensemble de la région. Maroua, à l’exemple des autres villes camerounaises, connaît des problèmes d’accès à l’eau potable. On peut citer entre autres : > La rudesse du climat qui entraine la rareté de la ressource en eau et les inondations >

L’inadéquation entre les besoins en eau et les financements disponibles > Le tarissement d’eau dans certains ouvrages hydrauliques en cette période de mars > La manque d’appropriation des ouvrages par les populations.

Rareté de la ressource en eau et inondations

Confrontés au quotidien aux problèmes de manque d’eau, la ville de Maroua subit de plein fouet les l’impacts de la crise climatique. La sécheresse et les inondations sont le quotidien en de nombreuses population. Maroua enregistre une très faible pluviométrie annuelle qui oscille entre 400 et 1 100 mm sur une courte période de 4 mois, laissant place à une rude saison sèche de 7 mois avec des températures atteignant les 45°C à l’ombre. Cette situation crée la rareté des eaux de surface qui laissent place à des lits d’écoulement communément appelés « Mayo », non canalisables du fait de leur assèchement. L’assèchement périodique de certaines nappes phréatiques qui alimentent les forages aggrave fortement la production et la distribution de l’eau potable. En saison de pluie, les inondations abondent dans la ville. Plusieurs localités sont inondées et d’autres sont sous des menaces d’inondations. Au second semestre de l’année 2022, des inondations ont frappé la région de l’Extrême-Nord forçant des milliers de personnes à se déplacer. Ces inondations ont également détruit des habitations, des champs de céréales et du bétail et augmenté les maladies hydriques telles que la typhoïde, le choléra et les diarrhées dans les familles.

L’inadéquation entre les besoins en eau et les financements disponibles

Le faible pouvoir d’achat des ménages qui vivent dans la précarité totale, éprouvent des difficultés économiques qui limitent leur capacité de couvrir en une fois les frais de branchement exigibles par la CAMWATER. Les données collectées et traitées révèlent que la CAMWATER ne couvre que 40% des besoins urbains en eau potable. Les ménages se voient donc obligés de se tourner vers les commerçants non agréés en la matière pour se procurer du précieux liquide. 20 litres d’eaux à 100Fcfa.

Tarissement d’eau et défaillance de certains ouvrages hydrauliques

La défaillance administrative de la gestion de l’hydraulique urbaine couplée à la précarité économique d’une bonne partie de la population favorise la prolifération d’autres sources de ravitaillement des ménages en eau parmi lesquelles la vente informelle. La vétusté des équipements, l’insuffisance du système de maintenance et de traitement des lignes et du réseau de la CAMWATER est très remarquée dans la ville de Maroua. Les stations de captage (forage) sont en nombre très insuffisant, accentuant la difficulté de pouvoir desservir aisément toute la population de Maroua en eau potable. Le déficit d’eau potable est à l’origine de 256 cas d’hospitalisation et de 14 décès

enregistrés dans les formations sanitaires en 2020. Les enfants de moins de 5 ans représentent 65,23% des cas d’hospitalisation.

3. DOUALA

Le problème d’approvisionnement en eau et aux services d’assainissement de base se pose avec acuité dans la ville de Douala. Il s’agit entre autre de : > Déversement des eaux usées à ciel ouvert > Difficile accès à l’eau potable > Mauvais traitement/ potabilisation des eaux.

Déversement des eaux usées à ciel ouvert

L’absence des fosses protégées pour des eaux usées sont des problèmes rencontrés. Il ressort que 22,47% de la population déversent leurs eaux dans la nature après usage. 16 % des boues de vidange et des eaux usées seulement sont traitées et gérées à Douala. Une partie des 84 % restants est déchargée soit directement dans un plan d’eau ou dans le sol, soit dans le site de décharge de boues autorisé connu sous le nom de "*Bois des Singes*". Les boues de vidange se jettent dans la rivière Wouri sans aucun traitement.

Difficile accès à l’eau potable

L’eau est très difficile à avoir pour la population à faible revenu. Environ 65,55% de ménages consomment l’eau de forage. 53,69% de ménage peuvent parcourir entre 1 à 5 km et 49,25% marchent plus de 15minutes pour avoir de l’eau.

Mauvais traitement/ potabilisation des eaux

85,50% de ménages n’utilisent pas une méthode de traitement de l’eau. Seulement 14,49% pratiquent une méthode de traitement. Des rares ménages utilisent la méthode de potabilisation par rayonnement solaire (SODIS). Trois ménages sur quatre n’utilisent aucune méthode de traitement de l’eau et 58,14% se sert d’un filtre comme outil de potabilisation de l’eau. Les populations qui s’approvisionnent auprès des forages, puits et sources ne pratiquaient aucune méthode de potabilisation de l’eau à domicile

IV. Quelques solutions à apporter dans le secteur de l’eau

Les solutions proposées pour faire face à la problématique de l’eau au Cameroun peuvent être entre autre : > Le transfert de technologies et la mise à disposition des fonds pour faciliter l’accès à l’eau dans les zones critiques > La création des dispositifs alimentés à la fois par l’énergie solaire et électrique pour faciliter l’accès à l’eau potable et à l’assainissement > La formation des populations rurales au traitement ou filtrage de l’eau > La formation des communautés à l’entretien et à la réparation des points d’eau > La mise en place des unités décentralisées > L’instauration d’une gestion intégrée des ressources en eau dans les curricula de formation > Le renforcement de la desserte à travers tout le pays. > L’appui et la valorisation des initiatives locales de conservation des eaux > La réhabilitation des ouvrages d’adduction primaire, les travaux de réhabilitation de la retenue, > La réhabilitation et l’extension des stations de traitement et de pompage d’eau potable > La réorganisation et le renforcement des réseaux primaire et secondaire de distribution, > L’extension du réseau tertiaire et du nombre de branchements > La construction de nouvelles stations de production d’eau potable > La réhabilitation du réseau de distribution existant et son extension.

CONCLUSION

Pour résumer, la situation de l’eau est très préoccupante au Cameroun. Les différents problèmes rencontrés dans la plupart des villes du Cameroun tournent autour des différents points d’eau qui sont insuffisants et très éloignés, de la vétusté du réseau de canalisation, de la présence des services d’assainissement quasi absents, de la distance du temps mis pour avoir de l’eau et l’utilisation des méthodes de traitement de l’eau est très faible.

CAMWATER

Avec un bilan négatif de 9,4 milliards fcf en 2022, la gestion de Blaise Moussa inquiète

La Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) ne se porte pas bien, contrairement au tintamarre, propagande et ramdam entendus ça et là, à la moindre sortie de son directeur général, Blaise Moussa. L'entreprise à capitaux publics de production, de traitement et de distribution d'eau dite potable, enregistre un déficit de 9,4 milliards francs CFA pour l'année 2022.



milliards de FCFA en 2022.

Relevons tout de même que cet indicateur connaît une amélioration (+1,7 milliard de FCFA) par rapport à 2021 ou il s'est établi à -11,1 milliards de FCFA, selon des chiffres rendus publics en janvier 2024 par l'ex-Commission de réhabilitation des entreprises et établissement publics (CTR), dissoute récemment par le président de la République, et dont les compétences ont été transférées à la Société Nationale

d'Investissement (SNI).

Faut-il le souligner, c'est la deuxième année consécutive que CAMWATER enregistre des pertes après des résultats nets positifs de 1,8 milliard de FCFA et 1,3 milliard de FCFA enregistrés respectivement en 2019 et en 2020, avec l'ancien directeur général, Gervais BOLENGA. CAMWATER accusé toutefois le phénomène de déperdition de l'eau, pour de défendre de son bilan sévèrement négatif.

La lecture du dernier rapport

de la CTR, renseigne que CAMWATER perd pratiquement plus de la moitié de l'eau qu'elle émet dans le réseau de distribution, en raison des fuites d'eau, la vétusté du réseau de distribution et les fraudes diverses. Il en résulte donc selon l'entreprise, un manque à gagner de 26 milliards de FCFA par exercice, soit au total 78 milliards de FCFA sur les trois dernières années. En 2021, la CTR imputait également les pertes enregistrées par la CAMWATER à la dégradation du résultat d'exploitation lié au poids des charges d'exploitation. Selon l'ex- CTR, celles-ci sont importantes pour les postes ci-après: impôts et taxes (78,47%), transports (92%), les autres charges (78,11%).

En un mot comme en mille, il est évident que la gestion de Blaise MOUSSA ne rassure guère à la tête de la CAMWATER. La critique experte n'avait d'ailleurs pas salué sa nomination, parlant plutôt de "très mauvais casting et mains profanes pour gérer une CAMWATER de plus en plus attendue par les ménages et les industries".

Par Caroline Bassomo

Toutefois, cet indicateur qui reste négatif, connaît une atténuation de +1,7 milliard de FCFA par rapport à celui enregistré au cours de l'exercice précédent. Ces données résultent de la session du conseil d'administration de la Camwater, tenue le 24 juillet 2024 à Douala la capitale économique du Cameroun et siège social de l'entreprise publique qui a pour directeur général, Blaise MOUSSA.

A en croire l'entreprise elle-même, cette session était principalement consacrée au suivi de l'avancement des projets inscrits dans le portefeuille du programme prioritaire quinquennal d'investissement 2023-2027.

Il est à noter que le communiqué publié à l'issue de cette réunion ne renseigne pas sur la progression des projets. Il donne juste à voir de façon sommaire et parcellaire, une portion des résultats financiers enregistrés en 2022 par CAMWATER. Les voyants de l'entreprise demeurent donc au rouge, et le management du directeur général, Blaise MOUSSA, loin de rassurer, et très en deçà des espérances.

Yaoundé et Douala les deux principales villes du pays, vivent toujours au rythme des robinets secs, lorsque ces derniers ne sont pas alimentés d'un liquide rougeâtre, ressemblant étrangement à l'eau des mares ou des nids-de-poule. La performance strictement négative de CAMWATER est matérialisée par son résultat net qui est de -9,4

DR BLAISE MOUSSA, DIRECTEUR GÉNÉRAL CAMWATER « L'apport en eau est dorénavant suffisant »

« Les abonnés concernés par la campagne spéciale de branchements, ne doivent déboursier aucun frais supplémentaire pour l'exécution des branchements en instance, c'est à dire ceux qui ont déjà été payés dans nos agences mais n'avaient pas été réalisés jusqu'ici. Avec la mise en service officielle du Paepys, l'apport en #eau est dorénavant suffisant, voire excédentaire, à Yaoundé et ses environs. Dans cette logique, la Camwater est en train d'implémenter le Projet d'urgence pour une meilleure intégration du volume d'eau du Paepys dans le réseau existant de distribution de l'eau potable de la ville de Yaoundé (#Pumip). Au-delà de Yaoundé, la Camwater est aussi en train d'exécuter les recommandations du Gouvernement dans d'autres villes et localités. Nous tenons à rassurer les populations. La CAMWATER est solidaire des difficultés rencontrées par les populations par le passé et



nous sommes en train de travailler pour étendre notre réseau à tous, réhabiliter nos infrastructures, assurer la disponibilité permanente des produits de traitement. »

Des plaintes des clients sur la qualité des services

Les usagers de cette banque commerciale critiquent la lenteur du personnel et le problème récurrent de réseaux défaillants. Par ailleurs, un client critique le mode de fonctionnement des employés de la banque et le problème récurrent de réseaux défaillants.

Certains reprochent les autorités de régulation qui ne font pas leur travail en exigeant le respect des clients. D'autres, comme Alain T., dénoncent les responsables et propriétaires de cette banque qui ne prennent pas assez de mesures pour améliorer les services.

Le rôle critique de la satisfaction client dans le secteur bancaire

Dans le monde d'aujourd'hui, où les avancées technologiques continuent de redéfinir la manière dont nous effectuons des transactions financières, un aspect du secteur bancaire demeure intemporel et primordial : la satisfaction client. Il n'est pas exagéré de dire que la satisfaction client est la pierre angulaire de l'industrie bancaire. Dans cet article, nous examinons les raisons pour lesquelles la satisfaction client est si cruciale dans le secteur bancaire.

Établissement de la confiance et de la réputation :

L'une des principales raisons pour lesquelles la satisfaction client est vitale dans le secteur bancaire est son impact direct sur la confiance et la réputation. Un client satisfait a davantage tendance à faire confiance à sa banque et à la recommander à ses amis et sa famille. Les recommandations positives par la bouche-à-oreille et une réputation solide peuvent être une puissante force motrice pour l'acquisition de nouveaux clients.

Fidélisation de la clientèle :

Le maintien des clients existants est souvent plus rentable que l'acquisition de nouveaux. Des niveaux élevés de satisfaction client augmentent la probabilité que les clients recherchent d'autres options bancaires. Lorsque les clients sont satisfaits des services de leur banque, ils sont moins enclins à changer de



banque, ce qui conduit à des relations stables et à long terme.

Réduction des plaintes et des litiges :

Les clients satisfaits sont moins susceptibles de déposer des plaintes ou de s'engager dans des litiges avec leur banque. Cela permet non seulement d'économiser du temps et des ressources pour la banque, mais contribue également à un environnement opérationnel plus fluide. Moins de plaintes signifiant que les employés peuvent se concentrer sur la fourniture des meilleurs services plutôt que sur la résolution des problèmes.

Augmentation de la fidélité et des opportunités de vente croisée :

Les clients satisfaits de leur banque sont plus ouverts à l'exploration d'autres produits et services proposés par la même institution. Cela offre aux banques

l'opportunité de réaliser des ventes croisées, que ce soit en proposant des cartes de crédit, des produits d'investissement ou des assurances. Une plus grande satisfaction client peut entraîner une augmentation de la part de portefeuille.

Augmentation de la valeur à vie du client :

Les clients satisfaits ont tendance à rester plus longtemps avec leur banque, ce qui se traduit par une valeur à vie du client plus élevée. Une relation à long terme avec un client satisfait peut générer des revenus significatifs pour la banque au fil du temps.

Avantage concurrentiel :

Dans un secteur bancaire de plus en plus compétitif, la fourniture d'un excellent service client peut servir de facteur de différenciation. Les banques qui donnent constamment la priorité à la satisfaction client peuvent constituer

un avantage concurrentiel sur le marché, attirant de nouveaux clients et fidélisant les clients existants.

Conformité réglementaire :

De nombreuses réglementations et normes bancaires sont conçues pour protéger les intérêts des clients. Garantir des niveaux élevés de satisfaction client peut aider les banques à respecter ces exigences réglementaires, notamment le risque d'amendes et de pénalités.

Améliorations basées sur les données :

La surveillance des niveaux de satisfaction client fournit des informations précieuses sur les domaines qui peuvent nécessiter des améliorations. Les banques peuvent utiliser les commentaires des clients pour affiner leurs produits, services et l'expérience client globale, ce qui entraîne un cycle continu d'amélioration.

Avantages économiques pour les clients et la société :

Un secteur bancaire fort et stable contribue à la croissance économique et à la stabilité. Lorsque les clients sont satisfaits de leurs expériences bancaires, ils sont plus susceptibles d'épargner, d'investir et de contribuer positivement à l'économie globale.

En conclusion, la satisfaction client n'est pas seulement un mot à la mode dans le secteur bancaire ; elle est le pivot qui maintient toute l'industrie ensemble. Les clients satisfaits profitent non seulement des banques, mais jouent également un rôle essentiel dans la création de la confiance, de la stabilité et de la croissance de l'économie. Alors que le paysage bancaire évolue, ne sous-estimez jamais l'importance durable de la satisfaction des clients. C'est gagnant-gagnant pour les banques et les clients qu'elles servent.

Ahmed Njimoluh
CCA n'importe quoi avec cette banque hummm la solution c'est de partir de là.
30 sem J'aime Répondre 2

Joss Noumic
Oui tant bien que mal j'ai fait une réclamation pour frais abusif de carte et ils l'ont traitée et m'ont envoyé un msg à la fin. Sauf qu'il n'ont pas tout remboursé juste une partie c'est quand même encourageant...
30 sem J'aime Répondre

Desby Ngnetcha
Ils ne sont même pas au courant de vous
29 sem J'aime Répondre

Sadou Issa
N'oses même pas c'est la pire banque ici au pays avec un personnel arrogant et malpoli
1 a J'aime Répondre

Chancel Badel Lobhet
Finalement je vais aller où eeehh. Pkt c les pleurs
1 a J'aime Répondre

Djokouo Cecile
Svp vos avis pour Afriland first b
Je cherche où je vais aller

clientèle CCA BANK · Rejoindre
Willy Neyou · 31 août 2023

Je voulais ouvrir un compte chez vous mais je me rends compte que les clients se plaignent beaucoup non seulement vous les appauvrissez vous les torturez aussi En conclusion vous fonctionné comme une micro finance je suis désolé trop de plaintes

RETOUR AU BERCAIL DE PAUL BIYA

Les populations voulaient voir leur Zoro pour y croire



Ambiance inhabituelle ce lundi 21 octobre dans la capitale économique, après l'annonce sur le retour imminent du Chef de l'État au pays.

Comme une traînée de poudre, la nouvelle qui s'est répandue, a drainé avec elle, un flot de réactions mitigées. Divisés sur ce très attendu retour, les camerounais partagés entre optimisme et pessimisme ont laissé cours à leurs pensées.

Le Cameroun a soif de son Président.

Depuis son très long séjour controversé à l'extérieur, les langues n'ont cessé de se lier et de se délier. Entre état de santé défec-tueux, appel à constater la vacance, et la cacophonie gouvernementale, les camerounais anxieux, semblaient avoir perdu toute assurance.

Seule le retour de Biya au bercail pouvait ramener la sérénité et faire taire les folles rumeurs alimentées sur la toile.

Le retour incroyable du Chef de l'État a tout figé ce lundi 21 octobre. Plus qu'un match de football, son comeback, a cristallisé les attentions.

Mais avant l'atterrissage de l'avion qui transportait le couple présidentiel, l'incertitude autour de ce retour au pays natal s'est invitée dans toutes les conversations.

" Paul Biya viendra...viendra pas?"

Ils sont nombreux les camerounais qui ne croyaient toujours pas au retour de leur dirigeant:<< Le Cameroun c'est le continent. Ici tout est possible. Moi je suis Thomas. Tant que je n'ai pas encore vu, je ne crois pas. >> lance un citoyen. À côté de lui, un autre, très indifférent, qui s'active à appâter des clients. À notre question de savoir s'il était mis au courant du retour au pays du Président, le commerçant trentenaire ne va pas aller du dos de la cuillère pour nous répondre. Pour cet homme, cette information est in non-lieu: <<Allez avec vos choses là! Son retour va changer quoi à ma vie? Je suis diplômé mais sans emploi. Donc c'est son retour depuis 41 ans de règne qui va faire baisser les prix des denrées alimentaires au marché?>> rétorque courroucé Jean.

Contrairement à eux, d'autres compatriotes impatients de revoir le visage de Paul Biya, se disent préoccupés par sa venue:<< Il reste et demeure le père de la Nation. Nous avons l'obligation de le soutenir dans l'impasse qu'il traverse, malgré la polycrise qui frappe le pays. C'est le père et mari de quelqu'un après tout>>renchérit Pulchérie, une étudiante.

Pour d'autres le retour du Président nonagénaire, dont l'état de santé a alimenté pendant plus d'un mois les conversations va enfin mettre un terme aux agitations observées depuis sa dernière apparition en janvier:<< Paul Biya n'est pas mort? Honte à ses détracteurs. Vous êtes toujours entrain de vous en prendre à lui, alors que les responsables de l'échec du

Cameroun sont connus de tous! Le père là va vivre longtemps. Et c'est Dieu lui-même qui va le rappeler à lui, pas le souhait des hommes>> s'indigne un employé de la place.

" Les camerounais après l'atterrissage "

Assis devant leurs écrans ou leurs téléphones, la plupart des camerounais scrutent tous les faits et gestes du Chef de l'État et de son entourage à l'aéroport international de Yaoundé Nsimalen.

Première déception, le silence du Président qui pourtant a habitué les camerounais à une traditionnelle prise de parole surtout après un long séjour.

Pour cette absence, Paul Biya qui n'a daigné s'exprimer, a plutôt préféré s'entretenir avec le Secrétaire général de la présidence de la République plutôt qu'au public.

Toute chose qui a à nouveau envenimé les conversations:<< pourquoi il ne dit rien aux médias? C'est bizarre. Est-ce qu'il jouit même encore de toutes ses facultés avec son âge? Observez l'attitude de son entourage. On dirait qu'ils sont tous sur leur garde. C'est vraiment curieux>>, fait remarquer un téléspectateur.si le Cameroun a retenu son souffle à la sorti de l'homme du 6 novembre du ventre de l'oiseau, beaucoup disent qu'ils auraient voulu le voir marquer quelques pas, pour s'assurer de son excellente santé, tant vanté par les membres du gouvernement.

" Retour de Paul et Chantal Biya au pays natal...une rebelot-

te de 2004? "

Il y a 20 ans le Président de la République avait semé la panique.

Parti pour un court séjour privé en Europe, Paul Biya avait alors fait perdre le sommeil aux camerounais avec une cinquantaine de jours passés hors de son pays.

Après moult rumeurs essaimées par sa mort, le Chef de l'État refait surface en juin avec cette phrase " pour ceux qui attendent mes funérailles, je vous donne rendez-vous dans 20 ans" c'est-à-dire en 2024.

Christine BABANDA



Fondation Camerounaise des Consommateurs



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Alphonse AYISSI ABENA

ASSISTANTS

Ferdinand NDEM
Henry MOUYEBE

COMITÉ DE RÉDACTION

Hugues EDIMO
Raphaël NGO'O
Valentin ABENA

PRODUCTION

Fondation Camerounaise des Consommateurs

COMMERCIAUX

Anne Gabrielle IMBIKO
Chrystelle EPOUPE

CONCEPTION GRAPHIQUE

Turbo Claude

Impression
JVGRAF

Distribution
Ets 3A

CONTACTS

699 52 87 06
694 18 75 03

3ÈME ASSEMBLÉE THÉMATIQUE DE L'ASSOCIATION DE DISTRIBUTION PHARMACEUTIQUE AFRICAINE

Un engagement pour l'accès aux médicaments de qualité en Afrique

Le Ministre de la Santé Publique, le Dr MANAOU-DA Malachie a procédé le mardi 22 octobre 2024 à Douala, au lancement de la 3ème édition de l'Assemblée thématique de l'Association de Distribution Pharmaceutique Africaine (ADPA)

Organisée sous l'égide du Ministère de la Santé Publique, cette rencontre a réuni des acteurs de la distribution pharmaceutique de tout le continent, décidés à renforcer la disponibilité et la qualité des médicaments en Afrique. Dans son allocution, le Membre du Gouvernement a exprimé son immense plaisir de présider cette réunion cruciale, tout en soulignant le choix symbolique du Cameroun pour accueillir cette réflexion collective sur la santé publique.

La disponibilité des médicaments, une urgence continentale

La problématique centrale de cette assemblée qui est «*La distribution pharmaceutique : disponibilité et amélioration de l'accès aux médicaments de qualité en Afrique*» met en exergue un enjeu fondamental, celui de garantir à chaque Africain l'accès aux soins.

Ceci passe inévitablement par une distribution efficace et une qualité irréprochable des produits pharmaceutiques, car dit-il «*Il est inacceptable que des millions d'Africains soient privés de soins en raison de la pénurie ou de la mauvaise qualité des médicaments*».

Avec la mise en œuvre au Cameroun de la phase 1 de la Couverture Santé Universelle (CSU), qui vise à offrir des soins de qualité, accessibles à tous, sans discrimination sociale, économique ou politique, la démocratisation de l'accès au médicament de qualité est un défi que les distributeurs pharmaceutiques, au cœur de la chaîne d'approvisionnement, sont appelés à relever.

Des défis persistants dans un secteur stratégique

Malgré les progrès accomplis, le secteur pharmaceutique en Afrique reste confronté à de grands défis. Il s'agit entre autres de la vente illicite de médicaments et le non-respect des normes de distribution, qui constituent autant de freins à une distribution efficace des médicaments de qualité sur le continent. Ces défis sont amplifiés par un

manque de contrôle sur les importations et des pratiques parfois peu rigoureuses, compromettant ainsi l'accessibilité universelle aux soins.

La récente Journée Africaine de Lutte contre les Faux Médicaments, célébrée le 12 octobre dernier, a rappelé l'urgence d'une mobilisation collective contre ce fléau. «*Il n'existe aucune possibilité de lutte contre les faux médicaments sans une mise en commun des efforts de tous les acteurs*».

Pour répondre à ces défis, trois principales pistes de solutions susceptibles de guider les actions en matière de distribution pharmaceutique en Afrique, doivent être esquissées au cours de cette assemblée. D'abord, a souligné le Dr MANAOU-DA Malachie, il est nécessaire de renforcer la réglementation et la lutte contre les médicaments falsifiés ou médicaments de la rue, qui aggravent les maladies et entraînent des résistances. Ce qui passe par une coopération régionale et internationale pour venir à bout du mal.

Par ailleurs, il faudrait adopter des politiques communes, ainsi que la mutualisation des ressources pour les contrôles de qualité, et la mise en place des systèmes d'informations performants, pour aider à mieux sécuriser les chaînes d'approvisionnement. Ensuite, la production locale de médicaments et de produits pharmaceutiques, est à encourager, car c'est un enjeu clé pour réduire la dépendance excessive aux importations qui exposent les pays africains à de fortes perturbations d'approvisionnement.

Enfin, il faudrait assurer la distribution et l'accessibilité équitable aux médicaments, indépendamment de la localisation géographique ou du statut économique, sur l'ensemble des territoires africains. Pour ce faire, il est opportun d'investir dans les infrastructures de santé, développer la logistique, pour que chaque citoyen, où qu'il se trouve, ait accès au médicament.

Ainsi donc, pour des résultats concrets avec un impact durable, le Dr MANAOU-DA Malachie a appelé à une action collective, pour assurer la distribution équitable des médicaments essentiels, en conformité avec les standards de l'OMS. «*Nous avons l'opportunité, grâce à nos discussions, de poser des bases solides pour l'avenir de notre secteur*», a-t-il déclaré, exhortant ainsi les participants à faire preuve de détermination pour transformer les réflexions en actions concrètes et tangibles, pour le renforcement des systèmes de santé africains.

**Marcelle NDZANGA/Clavère
NKEN Celcom Minsanté**



Pressée par des tensions de trésorerie, l'interprofession accuse la rigueur de la réglementation Européenne

Alors que l'application du label « cacao zéro déforestation » de l'Union Européenne, a bénéficié d'une rallonge de 18 mois, ce 2 octobre 2024, les acteurs de cette filière broient déjà du noir. Arriérés de salaires du personnel, menaces sur les recettes provenant de la redevance perçue au kilogramme de cacao exporté, dégradation des exportations etc....., l'Oncc, le Cicc, le Foddec, la Sodecao, le Trésor public, la Douane Camerounaise, et différents projets de développement de la filière financés par le Foddec, sont dans l'expectative. Au niveau de l'Oncc, le personnel accuse déjà quatre (4) mois d'arriérés de salaire, une situation de plus en plus invivable au sein de cette institution.

D'après les spécialistes de cet important secteur, la mesure de l'Union Européenne (UE), vise surtout à stopper la déforestation au profit des plantations de cacao. C'est pourquoi on parle de « cacao zero ». La lutte contre la déforestation vise à préserver l'écosystème, contre les atteintes abusifs à l'écosystème forestier, à préserver la couche d'ozone, afin de lutter efficacement contre les changements climatiques, et mettre en place une plateforme de gestion de toutes ces données lors des procédures d'exportation.

C'est dire que, selon l'UE, désormais, pour pouvoir acheter le cacao, il faut que ce produit corresponde à l'exigence « Cacao zero déforestation ». La mise en application de ces mesures était prévue pour le 1er janvier 2025. Or, aucun pays dont le Cameroun ne pouvait prétendre

être prêt, à appliquer ces mesures, au regard de la complexité du secteur, ils ont sollicité de leur partenaire l'Union Européenne, un moratoire pour le faire.

Ainsi, après moult négociations avec l'UE, le Cameroun et d'autres pays producteurs de cacao et de café, ont reçu un avis favorable à leur demande de rallonge sur la date de mise en application des nouvelles mesures, le mercredi 2 octobre 2024, date de l'officialisation. Les pays regroupés au sein de l'Icco (International cocoa organization), le Conseil international du cacao, dont fait partie le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana etc..ont jusqu'avant la fin du second semestre de l'année 2026, pour se conformer, faute de quoi le cacao et café qu'ils produisent ne seront plus admis en terre Européenne.

Cette nouvelle législation pour protéger les forêts, devait interdire à partir de fin 2024, la commercialisation dans l'UE, d'une série de produits (cacao, café, soja, huile de palme, bois, viande bovine, caoutchouc, cuir, ameublement, papier...), s'ils

proviennent de terres déboisées, après décembre 2020. Les entreprises importatrices, responsables de leur chaîne d'approvisionnement, devront par conséquent, prouver la traçabilité de leurs produits, via des données de géolocalisation fournies par les agriculteurs, associées à des photos satellitaires.

À cet effet, pour que le cacao soit vendu au sein de l'Union Européenne, le texte parle des critères que le cacao doit respecter pour être considéré comme respectant le label « zéro déforestation ». Il doit être produit sur une parcelle de terre qui n'a pas été déforestée, après le 31 décembre 2020. En d'autres termes, cela signifie que la production de cacao ne doit pas contribuer à la destruction des forêts, à partir de cette date, afin de préserver l'environnement et lutter contre la déforestation.

Le Fodecc (Fonds de Développement des filières cacao et café), étant la banque qui permet de financer et développer tous les projets autour de la filière, est consigné dans l'Arrêté N°OO249/Mincommerce

du 11 août 2017, fixant répartition des redevances à l'exploitation du cacao. Or, les mesures de l'UE ont une incidence négative sur le climat social des entreprises impliquées dans la chaîne de valeur au Cameroun. C'est le cas du de l'Oncc (Office national du cacao et du café), où le personnel enregistre quatre mois de salaires impayés. Car, l'institution tire ses finances, de l'exportation du cacao et du café, tel que cela est consigné dans l'Arrêté ministériel du 11 août 2017, cité supra.

Le personnel espère qu'avec le moratoire accordé aux États membres, dont le Cameroun, contribuera à rétablir la situation salariale des acteurs et le personnel des entreprises impliquées dans la chaîne de la filière cacao-café. Car selon ces derniers, cette rallonge viendra assouplir les tensions de trésorerie, décrier les producteurs qui s'inquiétaient du sort réservé à leurs marchandises.

(Ripostes, Jean Marie Dim Dim).



PORT EN EAUX PROFONDES DE KRIBI

13 portiques de parc accostent pour accélérer la phase 2 du projet



Le matériel lourd a été réceptionné ce 14 octobre 2024. Marquant un tournant décisif dans l'optimisation des capacités de traitement des navires et la réduction du temps de passage des marchandises sur cette plateforme portuaire.

Tournant décisif dans l'expansion du Port en eaux profondes de Kribi. L'infrastructure a accueilli ce 14 octobre 2024, la seconde vague de portiques de parcs attendue et annoncée depuis quelques semaines. En tout, un matériel lourd constitué de 13 portiques de parc Rubber Tired Gantry (Rtg), 2 nouveaux Reach stakes (chariot porte conteneurs) et 3 Empty handler ont accosté sur cette

plateforme, à bord du navire Fu Zhou Guo Ji.

« Cette livraison marque une étape décisive dans l'expansion du port, avec la mise en service prochaine de la phase II et son quai additionnel de 715 m, dont les travaux s'achèvent bientôt. Ce nouvel arrivage doté d'une technologie de pointe va permettre de fluidifier les opérations et améliorer les performances », indique-t-on au Port autonome de Kribi.

En rappel, le 12 septembre 2024, 5 portiques de quai Ship to Shore (Sts) et 2 portiques de parc (Rtg) avaient précédé les équipements reçus ce 14 octobre 2024. Le Port autonome de Kribi boucle par conséquent une étape importante de son processus d'acquisition de portiques (5 portiques de quai Sts et 15 portiques de parc Rtg). Une étape qui repositionne techniquement, le quai de la phase

2, dont les performances viendront compléter celles du quai principal de phase 1.

« Tous ces équipements permettront à Kribi conteneurs terminal de lancer dans quelques semaines ses opérations sur le nouveau terminal à conteneurs du port de Kribi. Le quai de la phase 2 se prépare à répondre aux exigences croissantes du trafic maritime, réduisant ainsi le temps d'escale des navires tout en doublant les capacités actuelles. L'ensemble des équipes est mobilisé pour achever cette étape stratégique qui positionnera le Port en eaux profondes de Kribi comme hub logistique de premier plan dans la sous-région. Avec une moyenne de 24 mouvements/heure en moyenne par équipements, la capacité de traitement sur les navires va considérablement doubler », se réjouit un responsable de Kct (Kribi

conteneurs terminal), la société de projet et concessionnaire du Terminal à conteneurs du Port de Kribi.

Rappelons que la phase II du port en eaux profondes de Kribi prévoit, pour un montant de 400 milliards de FCFA, l'extension du

linéaire de quai, avec 700 mètres additionnels qui seront consacrés au trafic conteneurisé, la prolongation de la digue de protection de 675 mètres, la réalisation des zones d'entrepôt et de stockage (30 hectares de terre-pleins), la construction sur la digue, un terminal aluminier ainsi qu'un terminal à hydrocarbures etc...et l'acquisition de nombreux équipements de manutention de dernière génération (portiques de quai, de parc etc....), comme ceux réceptionnés les 12 septembre et 14 octobre 2024.

(Ripostes, Georges Semey).

FINANCEMENT DES STARTUPS ET PMES AFRICAINES

Signature d'une lettre d'intention entre l'Afd et la Bad



Remy Roux et le Dr Akinwumi Adesina ont paraphé les documents y relatifs, ce 12 octobre 2024, à Abidjan en Côte d'Ivoire.

D'après le Dr Akinwumi Adesina, la coopération avec l'Agence française de développement (Afd), «*témoigne de notre engagement envers la création d'emplois pour le continent africain* ». Le Président du groupe Banque Africaine de Développement (Bad), manifestait ses fermes intentions, au sujet d'un éventuel partenariat avec l'institution financière Française. Remy Roux, le Directeur général de l'Afd et le Dr Akinwumi Adesina ont en effet échangé sur les voies et moyens d'accompagner les startups et les petites et moyennes entreprises Africaines dans leur développement.

Les deux personnalités ont par conséquent signé une lettre d'intention engageant leurs institutions vers cette nouvelle approche. «*Les deux institutions se sont engagées à travailler en*

étroite collaboration avec les gouvernements africains, les institutions financières, les banques publiques de développement et le secteur privé pour créer des environnements propices aux startups et aux petites et moyennes entreprises, contribuant ainsi à libérer le potentiel entrepreneurial de l'Afrique et à stimuler le développement », a-t-on appris d'une source proche du milieu.

Concrètement, il est question à travers ce futur partenariat, de soutenir la compétitivité régionale, en accompagnant les startups et les Pmes, porteuses de croissance dans leurs activités et stimuler l'entrepreneuriat en Afrique. Cet engagement mutuel part du constat saisissant que seulement 20 % des petites et moyennes entreprises Africaines, peuvent prétendre à un prêt bancaire, et 87 % des startups, n'ont accès à aucun financement.

«*Nous mettrons notre capital-risque au profit des jeunes. Le plus grand risque est de ne pas investir dans la jeunesse. L'avenir de l'Afrique est sur le continent. Nous devons transformer nos défis en dividendes démographiques de plus de 400 millions de jeunes Africains, en dividendes écono-*

miques», a déclaré le Dr Akinwumi Adesina.

Notons que dans le cadre de l'initiative Digital Africa, l'Agence française de développement a lancé en 2019, le fonds d'amorçage «*by Digital Africa* ». Sa mise en œuvre s'appuie sur six partenaires qui opèrent les programmes de financement, de professionnalisation et de renforcement de capacités pour aider les jeunes entreprises innovantes africaines et leurs écosystèmes à se développer. Pour financer les startups africaines, L'Afd a lancé ce fonds, doté de 15 millions d'euros. Ce dispositif couvre 45 pays d'Afrique et permettra aux start-up émergentes, d'accéder à un soutien financier, pouvant aller jusqu'à 300.000 euros, via des partenaires locaux de l'Afd, dont la Banque africaine de développement.

Cette dernière dispose également en son sein d'un outil de financement des startups et Pmes dont les activités sont axées vers l'innovation. Depuis 2022, la Bad a mis sur pieds un fonds d'amorçage baptisé «*Tide Africa II* », d'un montant de 10,5 millions de dollars, destiné principalement aux start-up de l'Egypte, du Kenya, de l'Afrique du Sud et du

Nigeria. «*L'accès au financement de démarrage est encore insuffisant sur la majeure partie du continent, en particulier pour les tickets de 500.000 USD à 1 million USD. Ce manque d'accès au capital au stade d'amorçage affecte négativement le potentiel de croissance des start-up*», indiquait le Dr Akinwumi Adesina, le 23 mai 2022, lors de l'assemblée annuelle de la Bad, tenue à Accra, au Ghana.

En 2022, le montant moyen des transactions d'amorçage réalisées par les start-up Africaines a augmenté de 12 % en glissement annuel, pour atteindre 1,4 million Dollars US, selon le rapport Partech Africa 2022, publié par le fonds de capital-risque Partech Africa, dédié aux start-up technologiques en Afrique.

Avec l'initiative «*Tide Africa II* » et le futur partenariat avec l'Afd, la Bad cible une enveloppe de financement évaluée à

150 millions USD, au profit de 20 à 25 entreprises et startups, en Afrique.

(Ripostes, Georges Semey).

HOMMAGE

Concerts événementiels, « 55 ans avec vous » d'André Marie

Un rendez-vous dédié aux amoureux des belles mélodies, à la nouvelle génération et aux créateurs des contenus de chansons éternelles. André Marie Tala va se produire devant le public de Douala et de Yaoundé. À ses côtés, de nombreux artistes de l'ancienne et de la nouvelle génération partageront la même scène que lui pour célébrer ses 55 ans de carrière musicale.

À cet effet, la conférence de presse d'annonce de ces importantes dates calées par l'Agence « *Patience+ Sarl* », s'est tenue ce 14 octobre 2024 à Douala. C'est malheureusement dans un contexte difficile, que l'artiste a choisi de revenir aux sources natales. AMT est l'un des derniers mastodonte de la vieille génération dorée de la musique Camerounaise, encore en vie et en activité. La légende célèbre ses 55 ans de carrière cette année 2024. Célébration qui est une occasion de communier avec toutes les générations et tous les acteurs qui ont cheminé avec lui, et ont donné du sens à sa carrière pendant plus de près de 60 ans.

Né le 29 octobre 1950 à Bandjoun (Région de l'Ouest), André Marie Tala est un excellent guitariste, auteur compositeur et interprète, spécialiste de l'afro-jazz. La célébration de ses 55 ans de carrière musicale comprendra plusieurs temps forts mémorables, incluant : deux concerts événementiels (Vendredi 25 octobre 2024 au Best Western Hôtel de Douala, et à Yaoundé au palais de congrès le 1er Novembre 2024). Concerts qui retraceront l'histoire de ses 55 ans de carrière musicale. L'organisation annonce également une master class (mercredi 16 septembre) au cabaret La Chaumière de Douala



Bonapriso, animée par André Marie Tala lui-même. À cette occasion, il offrira aux participants, l'opportunité d'apprendre des meilleurs pratiques du secteur. Il est par ailleurs prévu une marche sportive (samedi 19 octobre 2024), afin de promouvoir la santé.

Sur la scène, Il sera accompagné par Prince Ndedi Eyango, Bissi Mag, Isnebo, Stanley Enow, Krys M, kareyce Fotso, Annie Anzouer, et de nombreuses surprises, avec des prix d'accès aux concerts qui varient en fonction du portefeuille et de la grandeur de l'artiste : 100.000 CFA, 50.000 FCFA et 25.000 FCFA.

D'autres activités seront faites

par la légende avant et après les concerts, promets l'icône Camerounaise de la musique.

Pour AMT c'est un anniversaire de convivialité, <<je veux partager des émotions musicales et ses expériences avec ses différents publics; engager la transmission de son héritage aux jeunes générations; échanger avec ceux qui aiment la bonne musique.

AMT, nourri l'ambition d'inscrire d'avantage son nom partout où l'on parlera de la musique.

<< Je vais à Yaoundé a vendu cette ville mieux que personne, je réclame qu'un terrain me soit donné dans un quartier Hupé de Yaoundé et qu'on me donne les clés de la ville>> fustige l'ar-

tiste.

Aujourd'hui, André Marie Tala est toujours actif et continue de se produire en Afrique, mais aussi en Europe ou encore en Amérique du Nord. Il poursuit également son travail artistique en créant de nouvelles chansons, car son inspiration est toujours fertile c'est pourquoi il invite les amoureux des belles mélodies les 26 Octobre et 01 Novembre 2024 respectivement à Douala et Yaoundé.

André Marie Talla, une marque de patriotisme, de résilience et de passion pour le travail, qui en d'être un bon compositeur est une source d'inspiration pour la nouvelle génération.

Jean Marie Dim Dim



Supermont

— SINCE 1984 —

NOUVELLE
0,5L
BOUTEILLE

**ENCORE ET
TOUJOURS
AUSSI BELLE**

 SOURCE
DU PAYS

40 ans



ERGONOMIA

L'Eau Minérale Naturelle du Cameroun